

15 février 2017

MESSAGE DU COMITÉ ÉLECTION AUX MEMBRES DU SSPHQ-4250



Élection des membres du Comité exécutif Appel de candidatures

Vous désirez participer aux décisions quotidiennes du Syndicat ?

Vous voulez négocier avec l'employeur et défendre vos collègues à temps plein ?

Le moment est venu de réfléchir à l'opportunité de vous impliquer véritablement !

Le processus d'élection des membres du Comité exécutif – Président(e), Secrétaire général(e) et Vice-président(e)s – débutera le **lundi 27 février 2017** par une période de mise en candidature de deux semaines. À la suite de quoi une campagne électorale de cinq (5) semaines aura lieu, si plus d'un candidat se présente à l'un ou l'autre des postes ouverts.

La personne qui désire poser sa candidature à l'un ou l'autre des postes du Comité exécutif doit :



être membre du Syndicat depuis au moins un (1) an;



avoir assisté à au moins deux (2) des trois (3) assemblées générales qui ont eu lieu depuis 2014;



remplir le bulletin de mise en candidature et obtenir la signature de cent (100) membres pour le poste de Président ou de Secrétaire général, et de vingt-cinq (25) membres de **la région dans laquelle elle se présente** pour les postes de Vice-président.

À partir du 27 février 2017, tout membre qui désire obtenir un bulletin de mise en candidature peut en faire la demande par courriel au comité Élection à election@ssphq.org ou le télécharger à partir du site Internet du Syndicat à la page **élection2017**. Le **découpage des vice-présidences** est également disponible sur le site.

Les bulletins de mise en candidature dûment remplis doivent parvenir au comité Élection, au plus tard, le **vendredi 10 mars 2017 à 23 h 59**, soit :

Par la poste ou en personne	Par télécopieur	Par courriel
Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec 565 boul. Crémazie Est, Bur. 9100 – Montréal, QC H2M 2V6	514 382-1871	election@ssphq.org

Aux candidates et candidats, veuillez noter en page suivante les dates importantes à respecter tout au long du processus électoral.

→ → →

À noter que seules les personnes qui rencontrent, en date du 26 février 2017, les conditions d'adhésion comme membre (article 6 des **Statuts**) peuvent signer le bulletin d'une candidate ou d'un candidat et **auront droit de vote**. Si vous n'êtes pas déjà membre et souhaitez le devenir, veuillez contacter **votre représentant syndical**.

Le lieu de travail, en date du 26 février 2017, détermine la région où le membre aura droit de vote.

Pour toute demande d'information, veuillez écrire au comité Élection à election@ssphq.org. Nous vous répondrons promptement.

Dates importantes

Lundi 27 février 2017	Début du processus électoral et appel de candidatures
Vendredi 10 mars 2017 23 h 59	Fin de la période de mise en candidature
Lundi 13 mars 2017	Publication des noms des candidates et candidats
Vendredi 17 mars 2017 9 h 00	Remise par la personne candidate d'un exemplaire de son feuillet publicitaire pour approbation
Mercredi 22 mars 2017 14 h 00	Remise par la personne candidate des copies papier de son feuillet publicitaire approuvé
Vendredi 24 mars 2017 14 h 00	Confirmation par la personne candidate de son intention d'assister ou de se faire représenter au dépouillement du vote , auquel cas, il doit fournir le nom de son représentant



Comité Élection

Alexandre Bourdua

Réjean Carrier

Jean-François Coquart

election@ssphq.org